



**CAISSE
D'ÉPARGNE**

FACTUREA Optimo Situ

La solution d'affacturage pour financer les situations de travaux et factures intermédiaires.

Comment accélérer le paiement de vos factures clients ?

Vous cherchez à financer vos situations de travaux et factures intermédiaires ?

Recevez rapidement le financement de vos factures de situations de travaux ou facturations intermédiaires relatives à des marchés publics ou privés, en bénéficiant de la garantie Bpifrance Financement.

Confiez à des experts le suivi et le recouvrement spécifiques de la facturation de vos marchés.

Les points clés de l'offre

UN APPORT DE TRÉSORERIE

Vous accédez à un financement proportionnel à votre volume d'activité confié.

Un paiement assuré de vos créances clients :

Vous sécurisez vos opérations commerciales grâce aux réponses à vos demandes de garantie.

Une aide à la sélection de vos clients grâce au montant de garantie accordée.

Un gain de temps dans la gestion de votre poste clients :

Vous profitez de l'expertise de nos équipes pour la relance et le recouvrement de vos créances.

UN PRINCIPE DE TARIFICATION SIMPLE ET CLAIR :

Une commission d'affacturage avec un forfait mensuel⁽¹⁾, incluant les prestations clés de l'affacturage, ainsi que l'abonnement à notre site de gestion.

Cette tarification, démarrant à 194€ HT, comprend⁽²⁾ :

- 15 comptes acheteurs⁽³⁾
- 4 remises de factures par mois⁽³⁾
- Un montant moyen de factures annuel supérieur à 1 000 € TTC⁽⁴⁾

Une commission de financement calculée sur le montant et la durée de l'avance de trésorerie.

Accélérez la réception de vos fonds avec le virement instantané. Nous vous offrons votre 1^{er} Instant Payment !

(1) Forfait qui s'ajuste à votre chiffre d'affaires cédé dans le mois.

(2) Hors frais de dossier à la signature du contrat et autres tarifications annexes selon le barème en vigueur.

(3) Au-delà, il sera prélevé la somme prévue dans les conditions tarifaires en vigueur.

(4) Par exemple, pour un chiffre d'affaires TTC confié à 50 000€, le nombre maximum de factures annuel sera de 50. Chaque facture supplémentaire au-delà de ce plafond annuel sera facturée 10€ HT.

Nos prestations clés

LE FINANCEMENT DE VOS SITUATIONS DE TRAVAUX ET FACTURATIONS INTERMÉDIAIRES

Une avance de trésorerie, envoyée sous 24h⁽¹⁾, grâce à la télétransmission de vos créances financées jusqu'à 90%⁽²⁾.

Un financement qui s'ajuste au volume de créances cédées selon vos besoins.

UNE GARANTIE CONTRE LE RISQUE D'INSOLVABILITÉ DE VOS CLIENTS

Une connaissance de la qualité de vos clients ou de vos prospects grâce aux réponses à vos demandes de garantie.

Une prise en charge des factures impayées et non litigieuses jusqu'à 100% des encours garantis sur vos clients français en cas d'insolvabilité de vos clients⁽³⁾.

LA GESTION DE VOS COMPTES CLIENTS

Un interlocuteur dédié qui assure le suivi de vos opérations de gestion et qui vous accompagne au quotidien selon les horaires d'ouverture de nos services.

(de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 du lundi au jeudi; et de 8h30 à 12h et de 14h à 17h le vendredi hors jours fériés).

La consultation et la gestion de vos opérations sur notre site de gestion : www.factureanet.fr

LA RELANCE ET LE RECOUVREMENT DE VOS CRÉANCES

Une relance téléphonique et écrite adaptée à chaque type de clientèle.

Une prise en charge des procédures précontentieuses et contentieuses de vos factures garanties.

LES + SERVICES

Un gain de temps dans le financement et une sécurisation de vos transactions grâce aux opérations effectuées sur votre espace client en ligne.

Une certification des services clients de notre expert en affacturage Caisse d'Epargne Facturea, délivrée par Bureau Veritas Certification.

Affacturage

VeriSelect

CERTIFICATION DE SERVICES

Bureau Veritas Certification / 92046 Paris-la-Défense cedex
Disponible sur demande

(5) Hors week-end et jours fériés.

(6) Sous réserve d'acceptation de votre dossier, de la validation de votre remise de factures et selon vos conditions contractuelles.

(7) Pour une insolvabilité constatée par décision de justice à hauteur des garanties accordées, sur des factures non litigieuses et non contestées.

L'affacturage, les avantages

UN APPORT DE TRÉSORERIE

Un paiement en 24h de vos factures clients.⁽¹⁾⁽²⁾

UNE SÉCURISATION DU PAIEMENT DE VOS FACTURES CLIENTS

La garantie face au risque d'insolvabilité de vos clients.⁽³⁾

UN ALLEGEMENT DE VOS TÂCHES ADMINISTRATIVES

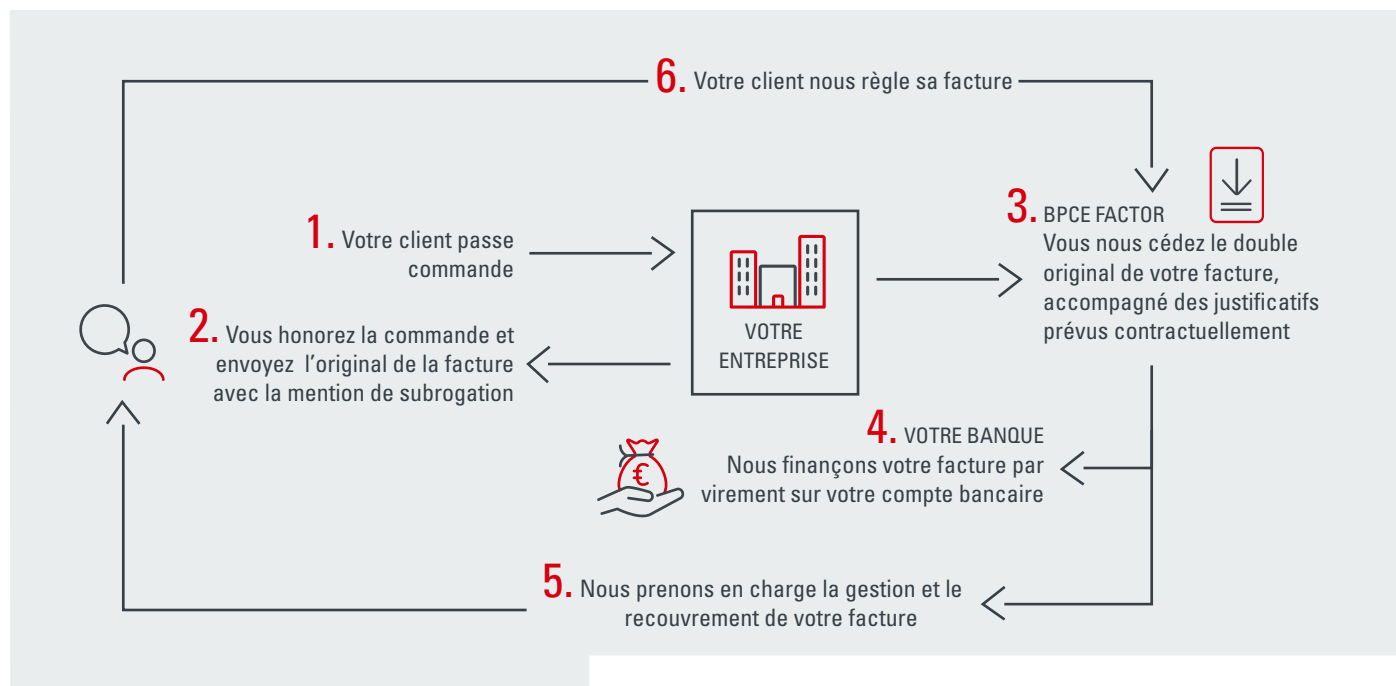
Vous bénéficiez des services de relance et recouvrement de vos factures cédées.

(1) Hors week-end et jours fériés.

(2) Sous réserve de la signature du contrat, de la conformité des factures cédées et des conditions contractuelles.

(3) Pour une insolvabilité constatée par décision de justice à hauteur des garanties accordées, sur des factures non litigieuses.

L'affacturage, comment ça marche ?



L'affacturage en ligne

SUR VOTRE ESPACE CLIENT

Gérez en ligne vos opérations

Vous accédez, en quelques clics, à l'ensemble de vos comptes clients et au suivi de vos opérations en temps réel. Gérez vos comptes en toute tranquillité sur : www.factureanet.fr Coût de connexion selon votre opérateur

SUR NOTRE SITE INTERNET

www.factor.bpce.fr Coût de connexion selon votre opérateur

Suivez BPCE Factor sur :



Envie d'en savoir plus ?

Vous souhaitez en savoir plus sur l'affacturage?

Vous souhaitez bénéficier d'une étude personnalisée ?



N'hésitez pas à contacter le conseiller clientèle de votre agence qui vous mettra en relation avec un délégué régional de BPCE Factor

Caisse d'Épargne Facturea est une offre de services de BPCE Factor.



BPCE Factor - Siège social : 7 Promenade Germaine Sablon 75013 Paris - Adresse administrative : 5, avenue de la Liberté - 94676 Charenton-le-Pont Cedex - Téléphone : 01 58 32 80 00 (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur) - Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 19 915 600 euros – 379 160 070 RCS Paris -TVA : FR 22 379 160 070 - Intermédiaire d'assurance, inscrit à l'ORIAS sous le numéro 07 001 705 - www.factor.bpce.fr.



Concernant vos données personnelles, vous bénéficiez à tout moment, dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité et d'un droit à communiquer des instructions sur le sort de ces données en cas de décès, ainsi que d'un retrait de votre consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles (<https://www.factor.bpce.fr/notice-rgpd/>) consultable à tout moment sur notre site internet (<https://www.factor.bpce.fr/>). Vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection de Données à l'adresse suivante : BPCE FACTOR - DIRECTION RISQUES ET COMPLIANCE 5, avenue de la Liberté - 94676 Charenton-le-Pont Cedex, ou par courriel à factor-cnif@bpce.fr.



Consultez notre site Internet (coût de connexion selon votre opérateur) : www.factor.bpce.fr